CAREB | BC01

Révisions et préparation à la certification

Chargé d'état des lieux énergétique et technique du bâtiment

RNCP39180BC01

Réaliser l'état des lieux initial en vue d'un projet de rénovation énergétique

RÉVISIONS	MODALITÉ PROPOSÉE	EXAMEN DISTINCT
16 h - 2 jours	12 h e-learning tutoré + 4 h Teams	4 h 30 par candidat

Finalité

Produire et défendre un état initial documenté de l'enveloppe, des systèmes et des performances énergétiques et environnementales d'une habitation individuelle existante.

Sessions prévisionnelles 2027 [1]

Période	Journées effectivement positionnées	Intervenant prévu
Juin	07/06/2027 et 08/06/2027	François
Décembre	07/12/2027 et 08/12/2027	François

Mêmes dates : compléments autonomes Audit et Habitat.

Public et accès

Stagiaires ayant suivi CAREB BC01, Audit énergétique et expertise thermique du logement, ou Habitat dégradé / insalubrité remédiable, après vérification des deux compétences du bloc.

Admission sur dossier, entretien et positionnement : 12 questions, une production professionnelle et examen des travaux antérieurs. Préparation au bloc complet, sans équivalence automatique de l'approfondissement.

Les compléments prescrits ne sont pas compris dans les 16 h. Les dates d'examen relèvent d'une convocation distincte. La décision de certification appartient au jury. [2]

Contact : formation@drouet-expertises.net | 09 83 36 16 82
125 rue Saint-Marc, 29200 Brest

OBJECTIFS ET RÉFÉRENTIEL

Les compétences à démontrer

Certification visée : un CCP du titre professionnel Chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment. Titre de niveau 5 ; certificateur : ministère chargé de l'emploi. Les libellés ci-dessous sont ceux du référentiel ; activités et critères sont la déclinaison pédagogique. [2]

CP1 - Réaliser l'état des lieux de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant

Collecte, entretien, relevés, plans, volumes chauffés et non chauffés, parois, menuiseries, chauffage, eau chaude, ventilation, désordres et incertitudes.

Application : Contrôler un relevé, compléter une notice et demander les informations absentes.

Preuve attendue : Plan et notice traçables ; faits, hypothèses et investigations complémentaires distingués.

CP2 - Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant

Données et hypothèses de calcul, déperditions, usages, consommations, émissions, environnement, confort et cohérence des résultats.

Application : Saisir un cas, contrôler les résultats et expliquer les principales incertitudes.

Preuve attendue : Fichier de calcul, synthèse et note d'hypothèses ; résultats expliqués, pas simplement exportés.

Prérequis opérationnels

Lire un plan, réaliser des relevés, distinguer les parois et systèmes, effectuer des calculs avec unités et exploiter un logiciel métier. Un rapport d'habitabilité seul ne démontre pas la compétence énergétique.

Vigilance de périmètre

Conserver l'analyse des pathologies sans la confondre avec une décision administrative de salubrité ; distinguer les constats, le calcul énergétique et les hypothèses.

COMPLÉMENTS HORS DES 16 H

Trajectoire Audit énergétique et expertise thermique

Examiner les travaux de la formation initiale avant toute dispense : une maîtrise du calcul doit s'accompagner d'une collecte et d'une description technique fiables.

Volumes ci-dessous : durées moyennes pédagogiques proposées, non fixées par le calendrier. Prescription par module selon les preuves disponibles ; ces durées ne garantissent pas à elles seules l'acquisition.

D1. Relevé et description technique | 4 h

Volumes, géométrie, parois, plans et sources des caractéristiques. Reconstituer un relevé sur dossier puis justifier les choix.

Livrable : Plan et tableau des parois. Contrôle : Surfaces, limites et hypothèses sont cohérentes.

D2. Systèmes, usages et désordres | 4 h

Chaîne de chauffage, eau chaude, ventilation, maintenance et limites du constat. Compléter la notice et relier les symptômes aux investigations.

Livrable : Notice des systèmes et registre de vigilance. Contrôle : Aucun diagnostic causal affirmé sans preuve ; besoins d'investigation identifiés.

D3. Cohérence énergétique et environnementale | 4 h

Données, unités, résultats, émissions et comparaison avec les usages. Contrôler un fichier comportant des anomalies.

Livrable : Fichier corrigé et note de contrôle. Contrôle : Anomalies expliquées et résultats reproductibles.

D4. Synthèse d'état initial | 4 h

Organisation du dossier, limites, conclusions et justification orale. Produire un dossier inédit et le présenter au tuteur.

Livrable : Dossier technique et bilan des reprises. Contrôle : Les deux compétences sont observables en autonomie.

Enveloppe de cette banque si tous les modules sont prescrits : 16 h. Cette enveloppe n'est ni un forfait automatique ni une limite maximale.

Chaque module suit le cycle ressource -> application -> retour du tuteur -> nouvelle production autonome. Une compétence non démontrée entraîne une reprise ou un complément dimensionné, et non une validation par le seul temps de connexion.

COMPLÉMENTS HORS DES 16 H

Trajectoire Habitat dégradé et insalubrité remédiable

Les acquis de constat et de pathologie sont utiles ; l'analyse énergétique, le calcul et les logiciels doivent faire l'objet d'une vérification spécifique.

Volumes ci-dessous : durées moyennes pédagogiques proposées, non fixées par le calendrier. Prescription par module selon les preuves disponibles ; ces durées ne garantissent pas à elles seules l'acquisition.

E1. Enveloppe et relevés pour le calcul | 6 h

Plans, volumes chauffés, locaux non chauffés, surfaces, matériaux et caractéristiques thermiques. Transformer un constat descriptif en données techniques exploitables.

Livrable : Plan et tableau des parois. Contrôle : Données sourcées, unités et limites cohérentes.

E2. Systèmes et ventilation | 6 h

Chauffage, eau chaude, ventilation, usages, interactions humidité et confort. Construire une notice des systèmes et une liste de contrôles.

Livrable : Notice et schéma fonctionnel. Contrôle : Fonctions, composants et incertitudes correctement identifiés.

E3. Calcul et outil métier | 12 h

Bases des déperditions et consommations, paramètres, saisie, calcul, erreurs et contrôle. Réaliser un cas guidé puis un cas autonome dans l'outil retenu.

Livrable : Fichiers, tableaux et contrôles documentés. Contrôle : Le candidat explique la saisie et sait repérer une sortie incohérente.

E4. Environnement et synthèse | 8 h

Émissions, confort, usages, limites de l'état initial et dossier technique. Rédiger et défendre un état initial complet.

Livrable : Rapport et note d'hypothèses. Contrôle : Passage du constat de dégradation à une analyse technique et énergétique justifiée.

Enveloppe de cette banque si tous les modules sont prescrits : 32 h. Cette enveloppe n'est ni un forfait automatique ni une limite maximale.

Chaque module suit le cycle ressource -> application -> retour du tuteur -> nouvelle production autonome. Une compétence non démontrée entraîne une reprise ou un complément dimensionné, et non une validation par le seul temps de connexion.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Une trajectoire individualisée

1. Avant les révisions

Analyser le programme effectivement suivi, les évaluations et les productions du candidat. Compléter par un positionnement de 12 questions et un exercice pratique. Pour chaque compétence : preuve disponible, niveau observé, complément retenu et modalité de nouvelle vérification.

Une dispense de complément repose sur une preuve, pas sur la seule présence à l'approfondissement. Le dossier professionnel doit être engagé avant la révision terminale ; les ECF doivent être prévues et documentées dans le parcours de formation. [2]

2. Articulation avec les deux journées [1]

Le calendrier mentionne certains compléments autonomes sur le même créneau que les révisions, sans leur affecter de durée. Le temps d'une même activité ne peut pas être compté deux fois pour le même apprenant.

Organisation recommandée : réaliser en amont les compléments portant sur des prérequis manquants. Si le même créneau est maintenu, attribuer des horaires non superposés et démontrer la faisabilité ; sinon ajuster le parcours et la date d'examen avec le candidat. Aucune journée supplémentaire n'est actée ici.

Étape	Volume et statut
Positionnement	Avant prescription ; modalités d'accès.
Compléments	Durée individualisée, explicitement contractualisée.
Révisions	16 h effectives ; 12 h asynchrones et 4 h synchrones proposées.
Certification	Hors 16 h ; 4 h 30 par candidat, hors attente et pauses.

3. Tutorat et moyens [3]

Espace apprenant : ressources, consignes, durées moyennes, échéances, dépôts et retours ; Teams pour les échanges en direct. Documents accessibles au clavier et lisibles, consignes explicites et variantes de support selon les besoins.

Délai de service proposé : réponse sous 2 jours ouvrés et correction hors session sous 3 jours ouvrés ; pendant les deux journées, les retours nécessaires à la progression sont programmés dans la session. Disponibilités à confirmer avant inscription.

Référence de dimensionnement : un candidat par créneau individuel de tutorat. Les ateliers peuvent être mutualisés par bloc ; tout groupe plus large exige un planning nominatif et, si nécessaire, un renfort. Aucun temps d'attente sans activité n'est compté.

DÉROULÉ - PREMIÈRE JOURNÉE

Réviser et produire | 8 h

Organisation proposée : 7 h d'activités asynchrones tutorées + 1 h sur Teams. Les horaires et pauses figurent dans la convocation ; les durées ci-dessous sont effectives, hors pauses.

01. Repères et plan personnel | 30 min

Relier la spécialité suivie aux deux compétences. Travail individuel à partir des ressources et pièces du dossier.

Trace : Plan de contrôle personnel. Le tuteur repère les erreurs et prépare le retour.

02. Enveloppe, volumes et relevés | 2 h

Contrôler plan, parois, sources et incertitudes. Travail individuel à partir des ressources et pièces du dossier.

Trace : Relevé et notice corrigés. Le tuteur repère les erreurs et prépare le retour.

03. Systèmes et désordres | 1 h 30

Vérifier fonctions, caractéristiques et interactions. Travail individuel à partir des ressources et pièces du dossier.

Trace : Notice et points de vigilance. Le tuteur repère les erreurs et prépare le retour.

04. Énergie et environnement | 2 h 30

Reprendre la saisie, les calculs et la cohérence des résultats. Travail individuel à partir des ressources et pièces du dossier.

Trace : Fichier métier et note d'hypothèses. Le tuteur repère les erreurs et prépare le retour.

05. Dossier professionnel et preuves | 30 min

Sélectionner les productions et décrire le rôle tenu. Travail individuel à partir des ressources et pièces du dossier.

Trace : Exemple de pratique et index. Le tuteur repère les erreurs et prépare le retour.

06. Atelier méthodologique Teams | 1 h

Lire la commande, hiérarchiser les tâches, choisir les outils et préparer les contrôles. Le formateur explicite une démarche puis fait justifier celle du candidat. Les réponses au futur sujet blanc ne sont pas communiquées.

Trace : méthode personnelle de traitement et liste de points de vigilance.

Cas d'application fictif

Maison fictive Ker An Avel : plans, photographies, relevés et informations d'usage comportent des lacunes. L'étude doit reconstruire un état initial vérifiable sans inventer les caractéristiques absentes.

Fin de journée : productions déposées, difficultés prioritaires identifiées et conditions techniques du lendemain vérifiées. Un sujet distinct est utilisé pour l'examen blanc.

DÉROULÉ - DEUXIÈME JOURNÉE

S’entraîner et consolider | 8 h

Organisation proposée : 5 h d’activités asynchrones tutorées + 3 h de tutorat synchrone. La simulation reste une évaluation pédagogique, distincte de l’examen officiel.

07. Mise en situation blanche | 4 h

Traiter un dossier inédit dans un bloc de 4 h, avec les outils et la documentation prévus pour l’entraînement. Le tuteur ne guide pas la résolution. Les pauses et adaptations sont organisées sans réduire le temps effectif ; toute interruption est tracée.

Trace : dossier technique et fichiers natifs remis à la fin du créneau. La simulation à distance ne vaut pas session officielle.

08. Autoanalyse et reprise des preuves | 1 h

Relire sa démarche sans corrigé, repérer les incertitudes et préparer l’argumentation. Reprendre les erreurs de saisie et la synthèse ; conserver le fichier initial pour mesurer les corrections.

09. Oral blanc individuel sur Teams | 1 h

30 min d’entretien blanc sur l’état initial, puis 30 min de retour et de justification des corrections.

Le formateur observe la justification, les contrôles, la maîtrise des limites et la clarté de la réponse. Grille renseignée par compétence, sans note présentée comme officielle.

10. Correction accompagnée sur Teams | 1 h

Corriger les erreurs prioritaires et expliquer leur cause. Le candidat modifie sa production devant le formateur, puis contrôle un exemple différent. Conserver les versions avant et après correction.

11. Bilan individuel et dossier candidat | 1 h

Vérifier les preuves, le dossier professionnel, les ECF disponibles et les pièces administratives. Formaliser les acquis observés, les reprises et les actions avant examen. Rappeler la convocation et les conditions de passage.

Total des deux journées

Jour 1 : 7 h asynchrones + 1 h Teams. Jour 2 : 5 h asynchrones + 3 h Teams. Total : 16 h. Le temps de correction du formateur hors présence du candidat n’est pas ajouté au volume apprenant.

ÉVALUATION ET PREUVES

Vérifier la progression

Une grille de maîtrise, pas une promesse de réussite

Niveau interne	Observation
0 - Non observé	Aucune preuve exploitable ou activité non réalisée.
1 - Avec guidage	Le travail aboutit avec aide ; des erreurs majeures persistent.
2 - Autonome	Le livrable est exploitable ; les choix et contrôles sont expliqués.
3 - Transférable	La démarche reste fiable sur une situation nouvelle et ses limites sont identifiées.

Repère de suivi proposé : niveau 2 au moins observé sur chaque compétence, avec une production autonome et une justification. Toute erreur critique non corrigée appelle une reprise. Cette grille interne n'est ni un barème de jury ni une condition supplémentaire d'accès à l'examen. [2, 4]

Critères transversaux

Exactitude des données ; cohérence entre documents ; calculs vérifiables ; sources et hypothèses identifiées ; respect des limites d'intervention ; qualité de l'écrit et de l'oral ; respect du temps et confidentialité. Appliquer en plus les preuves attendues propres à chaque compétence, page 2.

Dossier professionnel et ECF [2]

Le dossier professionnel décrit des pratiques personnellement réalisées. Un exercice en formation peut être présenté comme tel, jamais comme une expérience d'entreprise inventée. Les ECF sont des évaluations organisées dans le parcours : un examen blanc n'est pas requalifié rétroactivement pour compléter le dossier.

Le bilan de révision liste les exemples de pratique, les ECF disponibles et les pièces restant à produire ; il ne remplace aucun document requis par le centre organisateur.

Traces de réalisation et suite du parcours [3, 4]

Conserver prescription, consignes, productions, retours, versions corrigées, progression, présences Teams et bilan. Les connexions seules ne suffisent pas à prouver l'acquisition. En cas de difficulté : entretien, action corrective et nouvelle vérification ; toute adaptation de calendrier est formalisée avec le candidat sans supprimer un droit contractuel d'accès à l'examen.

Le rattachement Audit et Habitat au BC01 est celui du calendrier. Il ne crée aucune dispense automatique, ni une habilitation distincte à réaliser des prestations réglementées.

L'examen officiel, séparé

Épreuve du bloc [2]	Durée
Mise en situation professionnelle	4 h
Entretien technique	30 min
TOTAL INDIVIDUEL	4 h 30

Les durées ci-dessus excluent attente et pauses. Le centre applique l'ordre et les conditions du référentiel. Le dernier CCP d'une capitalisation vers le titre complet peut nécessiter l'entretien final prévu pour cette voie. [2]

Prévoir l'accès aux logiciels métier avant l'entraînement. Le plateau officiel prévoit notamment un poste PC Windows, deux écrans, une suite bureautique, les outils de calcul thermique / audit et l'impression ; contrôler la configuration précise du référentiel. [2, RE annexe 1]

Inscription, lieu et accueil

Formation à distance : ordinateur, connexion stable, audio et vidéo, traitement de texte, tableur et lecteur PDF. Accès et consignes transmis avant démarrage ; test technique et contact d'assistance identifiés.

Examen en présentiel dans un centre disposant de l'agrément correspondant. Le lieu, la date, l'heure, les documents requis et les conditions d'accueil sont précisés par la convocation. Les dates de révision ne sont pas des dates d'examen. [1, 2, 4]

Accessibilité : recueil des besoins avant inscription, adaptation des supports et du rythme, assistance numérique. Les aménagements d'examen sont instruits distinctement avec le centre compétent ; ils ne sont pas automatiquement acquis par un aménagement de formation.

Tarif, délais et résultats

Tarif : sur devis individualisé distinguant révisions, compléments et conditions financières de l'examen ; régime de TVA indiqué sur le devis. Aucun prix de formation initiale n'est transposé automatiquement. Délai d'accès : selon le positionnement, les places et les délais du financement retenu.

Remise d'une attestation de réalisation et d'un bilan de révision. Seule la décision du jury permet la validation du CCP. Un bloc validé n'est pas le titre complet. Aucun taux de réussite propre à ces nouvelles révisions n'est annoncé. [2]

Option certification et CPF

L'option peut concerner un approfondissement non certifiant hors CPF. Lorsqu'une action CPF vise le bloc, la couverture du bloc complet et l'accès aux épreuves font partie du parcours ; la certification ne doit pas être présentée comme facultative dans cette action. [4]

ANNEXE DE SUIVI

Prescription individuelle

Candidat : _____ Session : _____

Parcours antérieur / version / durée contractuelle : _____

Bloc visé : RNCP39180BC01 Date du positionnement : _____

Compétence	Preuve et niveau initial	Complément prescrit	Nouvelle vérification
CP1	_____	_____	_____
CP2	_____	_____	_____

Compléments retenus et volume : _____

Période / horaires sans superposition : _____

Révisions : 16 h | Total de formation complémentaire : _____ h | Examen : 4 h 30

Dossier professionnel / ECF / annexes à finaliser : _____

Date et lieu d'examen confirmés : _____

Besoins d'adaptation et réponse apportée : _____

Décision pédagogique et actions : _____

Validation du programme individuel : candidat _____ responsable _____

Références de la version

[1] Calendrier fourni : DROUET_Sessions_Previsionnelles_Revisions_2027_V01, 13/11/2026, p. 2.

[2] France compétences : fiche RNCP39180 et référentiel officiel TP-01311, millésime 03, 28/05/2024.

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39180/

[3] Code du travail, art. D6313-3-1 : assistance, activités à distance, durées moyennes et évaluations.

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000038022323

[4] Caisse des Dépôts : Formations certifiantes RNCP - renseignez les blocs de compétences, mise à jour du 05/10/2026 ; obligations concernant le passage des examens, 03/06/2026. Portail of.moncompteformation.gouv.fr. Références consultées le 13/11/2026 ; nouvelle vérification avant chaque session 2027.

Identifiants EDOF / Teetche : reprendre ceux du dossier existant ou les attribuer après validation administrative. Le nom de ce fichier est une référence documentaire, pas un identifiant d'action ou de session.